

7.4.3 "Une leçon à méditer"
Guy Duplat
in Le Soir , 13 février 1999, p 1

En quoi l'analyse que fait Guy Duplat du dénouement de "l'affaire Clinton-Lewinsky" est-elle proche du point de vue de Sennett ?

Rappel du contexte :

6 mai 1994 . Paula Jones engage des poursuites pour harcèlement sexuel contre Bill Clinton, alors gouverneur de l'Arkansas.

5 décembre 1997 . Monica Lewinsky apparaît sur la liste des témoins cités par Paula Jones.

17 janvier 1998. Bill Clinton dément toute liaison avec Monica Lewinsky.

26 janvier 1998. Le président Bill Clinton affirme : Je n'ai pas eu de relations sexuelles avec cette femme (...) Je n'ai demandé à personne de mentir.

27 janvier 1998. Le procureur Kenneth Starr, ancien avocat de l'administration Bush, fait convoquer un grand jury fédéral (chambre de mise en accusation) pour enquêter sur les propos de Monica Lewinsky.

6 août 1998. Monica Lewinsky témoigne six heures devant le grand jury. Elle aurait eu des rapports à caractère sexuel avec Bill Clinton, en soulignant que le président ne lui a jamais demandé de mentir à la justice.

17 août 1998. Bill Clinton reconnaît avoir eu une relation qui n'était pas appropriée avec Monica Lewinsky.

11 septembre 1998. Clinton présente ses excuses à Monica Lewinsky. Le rapport Starr est rendu public sur Internet.

8 octobre 1998. La Chambre vote l'ouverture d'une enquête en destitution.

13 novembre 1998. Clinton accepte de verser 850.000 dollars à Paula Jones pour qu'elle abandonne sa plainte pour harcèlement sexuel. Il ne s'excuse pas, ne reconnaît aucune culpabilité.

11 décembre 1998. La commission approuve les articles de destitution accusant le président de parjure dans sa déposition dans l'affaire Paula Jones et son témoignage devant le grand jury, et d'obstruction à la justice dans la même affaire Jones. Le lendemain, il est accusé de parjure dans ses réponses à la commission.

7 janvier 1999. Début du procès en destitution au Sénat.

12 février 1999. Bill Clinton est acquitté des charges de parjure et obstruction à la justice.

(D'après AFP.)

Une leçon à méditer

Samedi (13 février 1999)

L'essentiel est sauf. Les Etats-Unis n'ont pas sombré dans le grotesque. Ils n'ont pas sacrifié leur président pour une banale affaire de sexe entre adultes consentants qui n'a eu aucune influence sur la conduite de l'Etat. La destitution de Clinton aurait été la victoire des ayatollahs du nouveau puritanisme, elle aurait sonné l'arrivée de la politique du trou de serrure, elle aurait signifié la régression au stade infantile du débat citoyen.

Certes, on répliquera avec pertinence qu'il s'agissait de parjure et d'obstruction à la Justice, des accusations très graves à l'encontre d'un homme qui doit incarner plus que quiconque le respect des lois. Mais les errements de Clinton et sa légèreté sont, en l'occurrence, bien véniels. Tout au plus auraient-ils mérité une réprimande, qui n'a, d'ailleurs, même pas été mise au vote. Car les erreurs présidentielles ne furent que la réponse maladroite à des attaques inquisitoriales de Kenneth Starr, qui, en véritable Torquemada, n'hésita pas à utiliser tous les moyens pour monter des ragots de dessous la ceinture en affaire d'Etat.

Acculé sur une affaire strictement privée par un procureur intégriste, lui-même appuyé par des républicains politicards, Clinton a certes commis des erreurs. Mais les vrais fautifs sont ses accusateurs. Les républicains, par exemple, qui ont usé et abusé de l'affaire Lewinsky dans le pire sens politicien, cherchant uniquement à faire tomber un adversaire, quel que soit l'enjeu du débat. La presse aussi, bien obligée de donner toutes les pièces du dossier au public afin que celui-ci puisse se faire une opinion en connaissance de cause, mais qui en a parfois rajouté avant de faire partiellement amende honorable.

Deux options se présentent pour l'avenir. La première est optimiste. Elle espère que ce pitoyable mélodrame aura des effets positifs. Les républicains ont bien dû se rendre compte que l'opinion publique, pour une très large part, ne les suivait pas. La population, fut bien plus sensée que beaucoup de ses représentants: elle a vite fait la part des choses entre le bilan réel d'une présidence et les joutes absurdes de Washington. Les républicains, comme la presse à sensation, doivent admettre qu'un retour à une éthique séparant nettement vie privée et vie publique est non seulement urgent, mais représente de plus une demande de l'opinion. Ceux qui voudraient jouer demain les Kenneth Starr devront y réfléchir à deux fois s'ils veulent éviter le ridicule de l'affaire Lewinsky.

Mais cette option optimiste n'est malheureusement pas garantie. On peut tout autant craindre que l'affaire Clinton laisse des traces indélébiles et douloureuses. Le "feuilleton du Monicagate" a miné la fonction présidentielle du plus grand pays du monde, montrant qu'un chef d'Etat peut être attaqué sans relâche, même de la manière la plus scandaleuse et injuste. Et cette mise à nu de la présidence a pu se faire avec des élus du peuple qui ont, apparemment et en grand nombre, définitivement franchi la barrière de la vie privée.

L'avenir seul indiquera si la première voie peut être la bonne. Espérons aussi que, dans tous les cas, les dérapages américains ne déteindront pas sur les moeurs politiques du Vieux Continent et que l'heureuse issue de l'affaire Clinton ralentira

pour le moins le risque de contagion. Chacun devrait méditer la morale de cette pitoyable fable.

GUY DUPLAT

© ROSSEL ET CIE sa, LE SOIR EN LIGNE, BRUXELLES, 2003